

**Bilan actif**

Signé par :  
  
42E1108C0B6C4BC...

Certifié conforme

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	265 520		265 520	265 520
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 211	28 186	12 025	5 009
Autres immobilisations corporelles	116 485	66 673	49 812	52 577
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 074		37 074	34 268
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>459 290</b>	<b>94 859</b>	<b>364 431</b>	<b>357 373</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	46 940		46 940	37 989
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	7 444	986	6 458	8 468
Autres créances	28 550		28 550	23 221
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 272		22 272	
Charges constatées d'avance (3)				6 131
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>105 206</b>	<b>986</b>	<b>104 220</b>	<b>75 809</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>564 496</b>	<b>95 845</b>	<b>468 651</b>	<b>433 182</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				2 997

## Bilan passif

			31/12/2024
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecart de réévaluation		6 525	6 220
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles		65 629	59 842
Réserves réglementées		667	667
Autres réserves		<b>30 701</b>	<b>6 092</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>303 522</b>	<b>272 821</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		22 356	31 349
Emprunts et dettes financières diverses (3)		44 346	29 912
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		52 883	56 979
Dettes fiscales et sociales		22 595	13 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		92	
Produits constatés d'avance		22 857	28 571
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>165 129</b>	<b>160 361</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>468 651</b>	<b>433 182</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		8 288	11 646
(1) Dont à moins d'un an (a)		156 841	148 716
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque			6 834
(3) Dont emprunts participatifs			
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours			

Signé par :  
  
42E1108C0B6C4BC...

Certifié conforme

# COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

# Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU COTIS'PAR.COM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 468 651 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 701 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

## Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Abandon de créance en autres produits financiers :

La société COTISPAR a bénéficié de la part de son associé unique, la SAS JLM INVEST, d'un abandon de créance à hauteur de 30 000€ sur l'exercice 2022 et 15 000€ sur l'exercice 2023, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune sur une période de 10 ans matérialisée par une situation nette excédant le double du capital social durant deux exercices successifs.

**COTIS'PAR.COM**

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros

Siège social : 14 Cours Gambetta - 83570 COTIGNAC  
805 160 306 RCS DRAGUIGNAN

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE  
DU 30 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

**DEUXIÈME DÉCISION**

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 30 701 euros de la manière suivante :

➤ **Bénéfice de l'exercice** **30 701 euros**

Affecté de la manière suivante :

- |   |              |
|---|--------------|
| ➤ A la réserve légale<br>S'élevant ainsi à 8 060 euros            | 1 535 euros  |
| ➤ Au compte « Autres réserves »<br>S'élevant ainsi à 94 795 euros | 29 166 euros |

Certifié conforme  
**La Présidence**

Signé par :  
  
42E1108C0B6C4BC...